Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 142 (2021)
Heft: 1-2

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Novembre-décembre 2020

Près d'une centaine d'articles ont été publiés autour du thème « abeilles » durant les deux derniers mois de l'année dans les médias du pays, avec pour points forts les excellentes récoltes de l'année 2020 et les débats autour de la demande de réintroduction du Gaucho pour protéger la betterave sucrière.

Services de santé animale : uniformisation des aides (31.10.2020. Swissherdbook Bulletin / édition française) Le Conseil fédéral a approuvé l'ordonnance sur l'aide aux services de santé animale lors de sa séance du 7 octobre 2020. Ces services, soutenus financièrement par la Confédération, sont des organisations d'entraide dont l'objectif est de promouvoir la santé des animaux de rente et, ainsi, la production de denrées alimentaires irréprochables. La nouvelle ordonnance, qui permet d'uniformiser les aides financières, entrera en vigueur le 1er décembre 2020. Les services de santé animale mènent différents programmes dans les exploitations afin de prévenir ou de combattre les maladies. De plus, ils organisent des cours sur des sujets comme l'alimentation, la détention ou la santé des animaux et proposent un soutien dans la gestion de troupeaux entiers. Les services de santé animale sont au nombre de quatre : le Service consultatif et sanitaire pour petits ruminants (SSPR), le Service sanitaire porcin (SSP), le Service sanitaire apicole (SSA) et le Service sanitaire bovin (SSB). Tous ces services font désormais l'objet d'une seule ordonnance qui définit de manière uniforme les aides financières versées par la Confédération. Le SSB est ainsi désormais aussi réglementé par une ordonnance. Il est soumis aux mêmes règles que les autres services de santé animale, à savoir que la Confédération lui verse des aides tant que les cantons en font de même. (Extrait du communiqué de presse de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)).

L'apicultrice Sonia Burri-Schmassmann quitte la ruche des présidences (04.11.2020, Le Quotidien Jurassien). Ces dernières années, Sonia Burri-Schmassmann était la reine des 18 000 apiculteurs suisses, présidente de la Société romande d'apiculture (SAR) et de sa faîtière nationale apisuisse. La citoyenne de Soyhières a notamment contribué à améliorer la visibilité des femmes dans ce milieu aux trois quarts masculins, ainsi qu'à œuvrer en meilleure entente avec les agriculteurs. Fière de la tâche accomplie, elle a remis ses mandats dernièrement, mais bourdonne toujours activement au sein de la Fédération jurassienne d'apiculture. Sonia Burri-Schmassmann, 55 ans dont treize sous le voile de l'apicultrice, le sait mieux que personne : les reines ne durent pas éternelle-

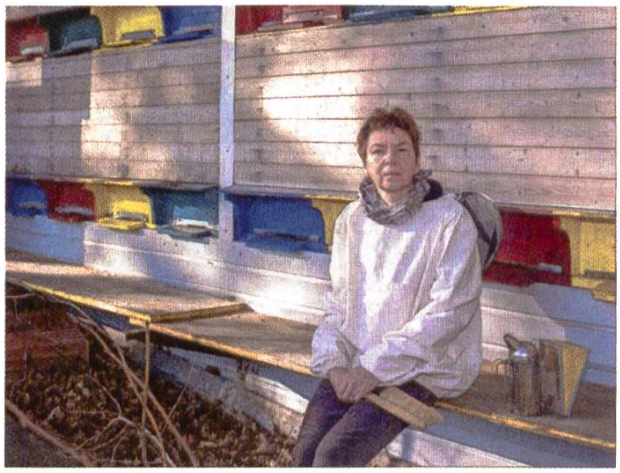

Sonia Burri-Schmassmann, ancienne présidente des fédérations romande et suisse des apiculteurs, prise en photo par son mari Pascal Burri devant son rucher de Grandval, la région d'origine de sa belle-famille

ment, que ce soit dans les ruches ou à la tête des associations. Elle en connaît un rayon : il faut du sang neuf dans les colonies, tout comme des idées neuves dans les comités.

Partant de ce principe, cette observatrice avisée de la nature – droguiste de formation et herboriste éclairée, elle s'est d'abord intéressée à la société des fourmis avant de tomber en amour des abeilles – a démissionné il y a quelques semaines de la présidence de la Société romande d'apiculture, siège qu'elle occupait depuis quatre ans et demi, ainsi que celle d'apisuisse, où elle était depuis trois ans et demi. Elle était la première femme à occuper ces deux postes bénévoles, qui occupaient un bon 50 % de son temps. « Les Jurassiennes sont des précurseures dans le domaine de l'apiculture », sourit-elle en faisant référence à la Fédération cantonale, présidée par Isabelle Chappatte, de Soulce, et qui compte beaucoup de femmes parmi ses cadres. « Mais au niveau national, nous ne sommes que 25 % des effectifs, et il subsiste certains préjugés.

J'espère que ma présidence aura démontré que nous sommes aussi compétentes que les hommes, et que ça contribuera à créer des vocations chez les femmes. » Sa présidence a en tout cas raffermi les liens du monde des abeilles avec celui des paysans, par la création d'une Ecole d'apiculture au sein des écoles d'agriculture. « Désormais, dans les différentes régions linguistiques de Suisse, les 14 000 apiculteurs alémaniques, les 3500 Romands et les 500 Tessinois ont tous le même cours de base et le même accès au service sanitaire apicole, se félicite l'ex-présidente. Et avec les agriculteurs, nous n'avons pas toujours les mêmes opinions sur les pesticides, dit-elle par euphémisme, mais nous pouvons en discuter ensemble. » La discussion, la conviction, cette femme engagée en a fait son miel.(…)

Réintroduction du Gaucho : qui ment à qui ? (04.11.2020, Le Temps Online, Francis Saucy) Depuis la fin de l'été, les agriculteurs producteurs de betteraves sucrières réclament à corps et à cris (c'est-à-dire par des interventions dans les médias et au parlement) la réintroduction du Gaucho, l'un des pires pesticides « tueur d'abeilles ». (…) A en croire ceux qui demandent la réintroduction du Gaucho, l'année 2020 serait une année catastrophique pour la production de betteraves à sucre, avec des rendements inférieurs de 30-50 % à la moyenne (…). Les mêmes milieux clament aussi haut et fort qu'il n'y a pas d'alternatives aux néonicotinoïdes et que la filière « sucre » est gravement compromise. Les défenseurs de l'environnement essaient vainement de faire entendre un point de vue différent. Récemment, apisuisse, l'organisation faîtière des sociétés suisse alémanique, romande et tessinoise d'apiculture a adressé une lettre au conseil fédéral et publié un communiqué de presse demandant de surseoir à toute ré-autorisation de ce pesticide interdit pour d'excellentes raisons (…). En réponse au message d'apisuisse repris par la BauernZeitung du 29.10.2020, l'organisation swiss-food.ch, qui regroupe diverses industries, mais également plusieurs respectables offices fédéraux, ridiculise la prise de position des apiculteurs, la qualifiant de « fake news ». Elle lui attribue trois Pinocchios au nez très allongé.

Elle accuse ainsi le monde apicole de répandre de fausses informations et indirectement de mentir dans ses déclarations. Mais sur quelles sources se fondent donc les betteraviers pour affirmer depuis la fin de l'été que les récoltes

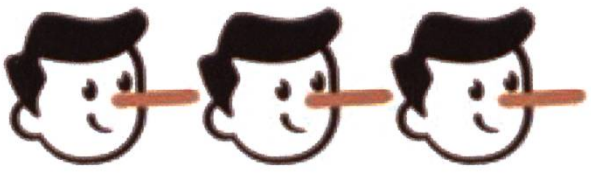

BAUERNZEITUNG, 29. OKTOBER 2020

sont catastrophiques alors que betteraves étaient encore en terre ? Sur des faits avérés ou sur des appréciations non vérifiées ? Jamais, ils n'ont cité de sources. Il se trouve que ces sources existent et qu'elles sont publiées par la branche elle-même (sucre.ch) sur la base de sondages et d'estimations quantitatives. Et ces chiffres, le croirez-vous ? contredisent totalement le message de ceux qui dépeignent une image catastrophique de la situation en 2020 et réclament l'introduction des néonicotinoïdes. Les commentaires du rapport sont très explicites à ce sujet : « Malgré les conditions peu optimales mais grâce à une masse foliaire importante lors du 1er échantillon la croissance journalière est supérieure à la moyenne ; 960 kg/ha à l'Ouest et 1080 kg/ha à l'Est. A l'Ouest les différences sont très marquées selon les parcelles ; celles fortement atteintes par la jaunisse virale ont une croissance journalière en dessous de la moyenne. Les rendements en racines atteignent 69,1 t/ha à l'Ouest et 76,1 t/ha à l'Est. Cela correspond aux chiffres de l'année dernière. La teneur en sucre a évolué de manière insignifiante. (…) Sur la base de ces échantillons la récolte à venir devrait atteindre des rendements en racines supérieurs à la moyenne avec des teneurs en sucre décevantes ». Qui ment à qui ? Cherchez l'erreur. (…)

Tragédie de racine (06.11.2020, Vigousse, Jean-Luc Wenger). Les industriels de la betterave sucrière demandent la réintroduction d'un pesticide tueur d'abeilles. Mais le produit toxique ne s'attaque pas qu'aux insectes, on le retrouve dans le sol ou dans les nappes phréatiques. C'est bon pour la santé ! Au Parlement, le lobby des pesticides, allié à celui du sucre, demande la réhomologation de l'imidaclopride, un néonicotinoïde puissant et toxique utilisé dans la culture de betteraves. Nuisible, tueur d'abeilles mais pas seulement, le produit avait été retiré du marché il y a deux ans. Mais il semblerait qu'une maladie s'en prenne à la bonne betterave à sucre et qu'il soit urgent de réintroduire le poison. Pierre-André Page, conseiller national UDC fribourgeois, s'est fait le porte-parole de l'industrie agro-alimentaire et a déposé une interpellation en septembre. Selon son texte, « les attaques du puceron qui transmet le virus de la jaunisse virale sont tout particulièrement virulentes cette année ». Il faudrait donc réintroduire le « Gaucho » (c'est son petit nom) sans plus tarder, selon l'agriculteur. Il affirme que les abeilles ne sont pas touchées « car la betterave est récoltée avant sa floraison. L'utilisation de cet insecticide est donc dans l'intérêt de notre pays et de son autoapprovisionnement. Voilà Pierre-André Page biologiste et économiste. Les PLR Olivier Français (VD) et Jacques Bourgeois (FR) suivent leur collègue et s'impliquent pour la réhomologation de l'imidaclopride. Mais les Verts n'entendent pas céder aux sirènes betteravières et la conseillère aux Etats neuchâteloise Céline Vara a déposé une interpellation demandant au Conseil fédéral de s'exprimer sur les pressions exercées par les agriculteurs et le lobby agri-

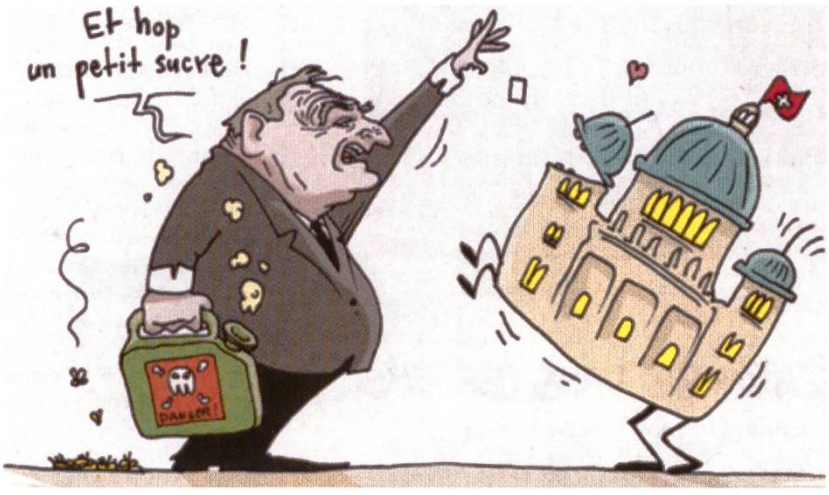

cole. En parallèle, une pétition populaire contre la réintroduction de l'imidaclopride avait déjà recueilli 12 000 signatures lundi 2 novembre. Le tout en trois semaines. (…) Pourtant, il leur a même été proposé d'augmenter les subsides pour combler les éventuelles pertes… », soupire Céline Vara. Pour certains, il n'y a pas de pénurie : les pertes sont de l'ordre de 10 % et non de 50 % comme l'affirment les betteraviers. (…) Ces jours, il se pourrait que les associations environnementales rompent les négociations avec les betteraviers. « Ils n'acceptent aucune alternative et campent sur leurs positions. (…) Si l'OFAG prend la mauvaise décision, les associations environnementales feront opposition et cela aura un effet suspensif. « Si les lobbys parviennent à leurs fins, ce serait la défaite de la science et d'une politique sanitaire et environnementale crédible », souffle encore Céline Vara. Sûr que le « Gaucho » lui fait passer des nuits sans sommeil. (…)

Les abeilles ont fait le buzz (07.11.2020, Journal du Jura, Noa Bassin) La récolte suisse de l'année 2020 s'avère excellente. Les abeilles du Jura bernois ont de leur côté produit beaucoup de miel de forêt. Les abeilles ont pu bénéficier de températures estivales et se bien développé. A la fin du mois d'octobre, apisuisse, l'organisation faîtière des associations apicoles suisses, a publié les résultats de son enquête annuelle menée à l'échelle nationale. Celle-ci révèle les chiffres d'une très bonne récolte de miel pour l'année 2020 ; les apicultrices et apiculteurs suisses ont en moyenne récolté 30 kg de miel par colonie, contre une moyenne de 13 kg pour l'année 2019. De si bons résultats seraient la conséquence d'une météo particulièrement clémente depuis la fin de l'hiver. Nous avons cherché à savoir si la situation a été aussi satisfaisante dans les ruchers du Jura bernois. « De l'eau et du vin » Pour Thomas Laubscher, propriétaire de ruchers à Corgémont, Cortébert et Loveresse, la différence entre la récolte de l'année 2019 et celle de 2020 a été notable : « de l'eau et du vin », précise-t-il. Ses 50 colonies (…) lui ont permis de récolter 2300 kg de miel, contre 300 kg en 2019. (…) Dans le Jura bernois, c'est notamment le miel de forêt qui a été produit en grande quantité, puisque le miellat est souvent resté disponible jusqu'en août, indique le communiqué d'apisuisse. De bonnes conditions météorologiques ne sont cependant pas toujours garantes d'une récolte abondante pour les apiculteurs. En effet, comme le précise Rémy Meier, président de la section du Jura bernois de la Société romande d'apiculture, « l'apiculture est un exercice délicat (…) Les soins dispensés aux ruchers impliquent l'articulation d'une multitude d'interventions qui, si celles-ci ne sont pas effectuées avec précaution, peuvent nuire au bien-être des colonies. (…) Reste que, de manière globale, la saison 2020 a été très bonne pour les apiculteurs du Jura bernois ».

Le pesticide « tueur d'abeilles » Gaucho reste banni des champs suisses (13.11.2020, Le Temps, Pascaline Minet). Les producteurs de betteraves pourront recourir à deux autres pesticides déjà utilisés en Suisse dans les cultures de pommes de terre. Les autorités fédérales n'ont pas cédé à l'appel des producteurs de betteraves sucrières, qui demandaient la réintroduction exceptionnelle d'un insecticide de la famille des néonicotinoïdes interdit en raison de sa toxicité le Gaucho ne pourra pas être employé dans les champs suisses, même à titre exceptionnel, a fait savoir jeudi 12 novembre l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). (…) Le Gaucho a pour principe actif l'imidaclopride, un insecticide du groupe des néonicotinoïdes, interdits depuis 2019 en Suisse (…) «Ces insecticides persistent longtemps dans les sols. Ils peuvent

être transportés par ruissellement et entraîner une large contamination de l'environnement », affirme le biologiste de l'Université de Neuchâtel Edward Mitchell, l'un des porteurs de l'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse », sur laquelle le peuple devrait voter l'année prochaine. Qui précise qu'il existe aussi des données inquiétantes concernant l'impact de ces molécules sur la santé humaine. Pour toutes ces raisons, les défenseurs de l'environnement et les apiculteurs étaient vent debout contre la réintroduction du Gaucho. La pétition qu'ils ont lancée a recueilli plus de 11 000 signatures en Suisse. (…) Après avoir réuni les différents acteurs fin septembre, l'OFAG a donc finalement statué contre le retour du Gaucho, mais autorisé le recours à deux autres pesticides déjà utilisés en Suisse dans les cultures de pommes de terre, le Movento SC et le Gazelle SG. « Nous sommes surpris et un peu déçus de ce compromis, reconnaît Basile Cornamusaz du Centre betteravier suisse. Certes ces produits vont aider les producteurs, mais ils vont aussi entraîner des coûts supplémentaires, pour leur achat et leur épandage. Par ailleurs leur usage pose des questions écologiques, puisqu'ils vont devoir être pulvérisés à large échelle. Edward Mitchell se montre également critique, en raison du profil de ces molécules. Le Gazelle SG a pour principe actif un autre néonicotinoïde, l'acétamipride ! « La décision de ne pas réautoriser le Gaucho suggère à première vue qu'en ce qui concerne les néonicotinoïdes, un tournant a été pris et qu'un retour en arrière n'est plus possible. Toutefois l'OFAG indique autoriser l'utilisation de deux pesticides de synthèse, dont l'acétamipride et le spirotétramate. Ce sont des pesticides systémiques qui rendent toute la plante toxique et sont particulièrement néfastes pour les vers de terre », déplore le professeur neuchâtelois. « Refuser l'homologation du Gaucho est une décision raisonnable », martèlent de leur côté les organisations Pro Natura et BirdLife Suisse dans un communiqué. Elles réclament la mise au point d'une stratégie globale pour la filière betterave ne portant pas seulement sur des questions agronomiques mais aussi sur la politique des prix et des restrictions à l'importation,

La campagne de désinformation du lobby pro-pesticides de synthèse (13.11.2020, Le Temps Online, Valentine Python, conseillère nationale) Sur fond d'élections américaines, de crise sanitaire et économique et d'urgence climatique, sévit depuis plusieurs semaines déjà une campagne acharnée de désinformation au sujet des pesticides de synthèse. Alors que nous voterons en juin prochain sur deux initiatives populaires qui visent à une sortie programmée de leur usage, le lobby concerné met déjà toute son énergie à brouiller les pistes, confondre les esprits et distiller le doute. Nous assistons à une stratégie déjà bien rodée par l'industrie du tabac ou du pétrole. Il s'agit de diffuser un maximum de mensonges, tout en traitant ceux qui osent affirmer le contraire de menteurs. (…) Allons-nous répéter le même scénario avec la pollution chimique due à la dissémination des pesticides de synthèse dans notre environnement et nos corps ? Un article de Francis Saucy, président de la Société Romande d'apiculture donne le détail de cette première manipulation des chiffres et des faits en ce qui concerne la productivité des betteraves : La supercherie ayant été démasquée, on aurait pu s'attendre à ce que Sucre suisse rectifie les choses, au lieu de cela les apiculteurs ont été accusés sur le site de Swiss-food.ch de répandre des « fausses nouvelles » et se sont vus attribuer 3 « Pinocchios ». Selon les auteurs inconnus de ce texte : « La discussion sur les produits phytopharmaceutiques nécessite un peu moins d'imagination florissante et plus de fidélité aux faits ». (…) Qui se cache derrière Swiss-food ? Swiss-food se définit comme « l'industrie de la recherche qui

assure une production régionale ». Il s'agit en réalité d'une plateforme de communication reliée à Scienceindustries.ch, qui regroupe les industries de la chimie, du pétrole, de la pharma, et de l'agroalimentaire, tels que Dow Europe, DSM Nutritional Products AG, EuroChem Group AG, Future Health Pharma, Lonza AG, Nestlé SA, Novartis International AG, Sandoz, Sanofi-aventis suisse AG, Selectchemie AG, Sika AG, Société Suisse des explosifs, etc. Parmi elles la holding EMS chimie dont la conseillère nationale Magdalena Martullo-Blocher est directrice. (…)

La flore intestinale déterminerait la signature olfactive des colonies d'abeilles (13.11.2020, Tribune Médicale Publique, Martin Vieweg, Washington, USA) – C'est connu, pour entrer dans une ruche, il faut montrer patte blanche. D'où la question : comment les abeilles sentinelles font-elles la distinction entre « camarades » et « intrus » ? « En automne, lorsque les plantes ne produisent plus de nectar, vient une période où le chapardage entre les populations d'abeilles est chose courante », explique Cassondra Vernier, de la Washington University à St. Louis. Si le nid est mal gardé, il risque un pillage en règle, précise la spécialiste. Pour cette raison, il est essentiel pour les populations d'abeilles que les sentinelles sachent reconnaître les membres de leur club. Une étude a ainsi montré que les abeilles sentinelles reconnaissent les leurs à l'odeur de leur flore intestinale. Les abeilles d'une même population ont en effet une flore intestinale semblable, qui a son tour donne au nid une odeur typique. La caractéristique décisive est ainsi une flore intestinale commune et non des similitudes génétiques. Et les chercheurs de conclure que le microbiote n'a pas seulement son importance pour la santé des abeilles mais aussi pour leur comportement social.

Misérable récolte de miel en Europe (13.11.2020, St. Galler Bauer) Les producteurs de miel européens enregistrent la pire récolte depuis des décennies. L'année 2020 marque un nouveau record négatif pour le secteur du miel avec une baisse de 40 % de la récolte. Les conditions climatiques difficiles ont affecté les producteurs de miel dans la plupart des pays de l'UE en raccourcissant les périodes de floraison. Malgré cela, il n'y a pas d'augmentation des prix sur le marché – au contraire.

« L'OFAG a trompé la population » (15.11.2020, Radio Fréquence Jura Online). Ce sont les propos tenus dans un communiqué de presse par les pétitionnaires contre la réintroduction du Gaucho. (…) Jeudi, l'Office fédéral de l'agriculture n'entrait pas en matière sur la demande des betteraviers qui souhaitaient la réintroduction temporaire du Gaucho, un néonicotinoïde. Mais l'OFAG a autorisé deux autres pesticides de synthèses. Une décision « consternante » selon les pétitionnaires, qui avaient alerté la population quant aux dangers du Gaucho sur les abeilles. D'après le communiqué de presse transmis dimanche notamment par l'apicultrice de Soyhières Sonia Burri Schmassmann, ancienne présidente d'apisuisse, et par le médecin biennois Jérôme Tchudi, « L'OFAG a trompé la population ». Bien que les pétitionnaires soient parvenus à maintenir l'interdiction du Gaucho, l'autorisation de deux autres pesticides est contraire au but recherché par leur texte. Selon eux, les 15 000 personnes, qui sont signées,

ne veulent pas de produits aussi toxiques pour les êtres vivants. Le médecin seelandais précise que « le Conseil fédéral a tenté un compromis mais c'est la santé de la population suisse qu'il compromet avec cette décision ». (…)

Le miel comme aliment de base et bien culturel chez les Ayoréo (19.11.2020. myscience.ch / Recherche / Innovation suisse) La nouvelle exposition du Musée Ethnologique de l'Université de Zurich sur les Ayoréo, des nomades des forêts de Bolivie qui ont dû s'adapter à une vie sédentaire (…) explore les moyens qu'ils ont mis en œuvre pour préserver leurs connaissances traditionnelles. En tant que chasseur nomade, le peuple Ayoréo habitait les forêts sèches et les savanes d'épineux, largement inaccessibles, du nord du Gran Chaco, dans la région frontalière de la Bolivie et du Paraguay. Le miel y joue un rôle central, car pour les Ayoréo, « sans miel tu n'as rien à manger ». En effet, les miels des colonies d'abeilles sauvages constituaient l'aliment principal de la vie nomade des Ayoréo. Les abeilles et le miel sont également au centre de leur système de connaissances, de leur culture matérielle et immatérielle. Les Ayoréo transmettent leur savoir oralement et l'expriment aussi à travers des objets : bois, fibres végétales ou plumes qui témoignent de leur savoir-faire et de leur connaissance approfondie de leur environnement. A chaque changement, mythes et chansons sont adaptées pour transmettre un savoir qui prend en compte une mise à jour continue de leurs connaissances (…)

Le miel est-il vraiment bon pour la santé ? (23.11.2020 Basler Zeitung, Berner Zeitung, Tages Anzeiger). Le miel est-il vraiment bon pour la santé ? Qu'il soit tartiné sur du pain, qu'il soit utilisé comme édulcorant pour le müesli ou le thé, le miel est très populaire en Suisse. On vient de découvrir que l'on en consomme en moyenne 1,4 kg de miel par an – plus que partout ailleurs. Cela n'est pas surprenant : le miel est considéré comme une alternative saine aux sucres malsains ; et c'est un produit naturel que les gens connaissaient bien avant même d'être capables de produire du sucre. Néanmoins, une comparaison critique montre que 100 grammes de miel contiennent environ 340 calories, soit presque autant que le sucre raffiné (400 calories). Et le miel est également constitué en grande partie de composés de sucre, c'est-à-dire de calories « vides » sans valeur nutritive. Les quelques vitamines, minéraux, protéines et acides aminés ne sont détectables qu'en si petites quantités qu'ils ne contribuent guère à la satisfaction des besoins. Au vu de ce modeste avantage, la Société suisse de nutrition SGE conseille une approche prudente de ce produit naturel supposé si sain. « Comme d'autres édulcorants et pâtes à tartiner sucrées, le miel ne doit être consommé qu'avec modération », déclare l'experte Angelika Hayer. Les bienfaits médicaux semblent être plus importants que ceux de la nutrition. Des études ont montré que le miel peut soulager les symptômes du rhume tels que la toux et les maux de gorge grâce à ses propriétés anti-inflammatoires et antibactériennes. De plus, beaucoup ne jurent que par les effets calmants du lait chaud au miel pour les aider à mieux

dormir. Enfin, le miel est également utilisé dans les hôpitaux et les cliniques spécialisées pour le traitement externe des blessures et des brûlures mal cicatrisées. Cependant, il ne s'agit pas du miel de l'épicerie, mais d'une variante spécialement préparée à des fins médicales. Le miel de Manuka, qui provient du nectar de la fleur de myrte des mers du Sud est considéré comme particulièrement antibactérien. Que vous aimiez le miel ou non, qu'il soit sain ou non, quelque chose est incontestable : La production de miel, c'est-à-dire l'apiculture, est en fin de compte importante pour notre santé à tous. Car sans abeilles, il n'y aurait pas de pollinisation et sans pollinisation, il n'y aurait pas de plantes et sans plantes… Le miel est en effet plus que du miel, comme l'a montré le réalisateur suisse Markus Imhoof il y a quelques années dans son film documentaire primé « More Than Honey ».

Promouvoir les abeilles par des mesures d'entretien dans le canton de Zurich (23.11.2020, ZUP / Zürcher Umweltpraxis). Le canton de Zürich met en œuvre son « concept cantonal de l'abeille ». Les services d'entretien des communes et des municipalités jouent un rôle important à cet égard et sont en première ligne pour l'introduction des mesures de promotion des abeilles, en particulier dans la gestion et l'entretien des zones publiques (…)

Les pucerons ont bon dos (27.11.2020 Le Courrier Genève, Julie Jeannet) Alors que les scientifiques multiplient les alertes concernant le déclin des sols et de la biodiversité, l'Europe opère un vertigineux rétropédalage en matière de néonicotinoïdes, ces pesticides qui ciblent les systèmes nerveux des insectes. Depuis cet été, les producteurs de betteraves, contaminées par les pucerons, font les frais d'une maladie qui dessèche la plante. Sous la pression de l'industrie sucrière, plusieurs pays ont à nouveau autorisé le Gaucho pour cette culture délicate. Or cet insecticide avait été interdit en 2019 en raison de sa grande toxicité pour les abeilles. L'Office fédéral de l'agriculture a de son côté opté pour un entre-deux qui fâche les betteraviers et les écologistes. Il n'autorise pas le retour du Gaucho, mais propose l'utilisation de deux autres pesticides, dont un néonicotinoïde, pour traiter les feuilles en cas d'attaques de pucerons. La Fédération suisse des betteraviers a annoncé des pertes de rendements allant jusqu'à cinquante pour cent. Notre enquête montre pourtant que ces affirmations ne concernent pas la production nationale mais des hypothèses concernant des parcelles les plus mal en point. Pourtant, les décisions politiques sont déjà prises. Les lobbies agricoles et industriels, en brandissant le spectre de la disparition du sucre indigène, ont réussi à relancer un débat sur les néonicotinoïdes, alors que règne un consensus scientifique sur leur haute toxicité pour les abeilles et les bourdons. Quatre-vingts pour cent des espèces végétales dépendent de la pollinisation pour se reproduire. En réintroduisant des pesticides, les gouvernements européens donnent ainsi leur feu vert à l'extermination d'insectes garants de toute notre chaîne alimentaire. Tout ça pour maintenir un secteur peu compétitif déjà sous perfusion. L'Europe maintient ainsi une industrie à l'ori-

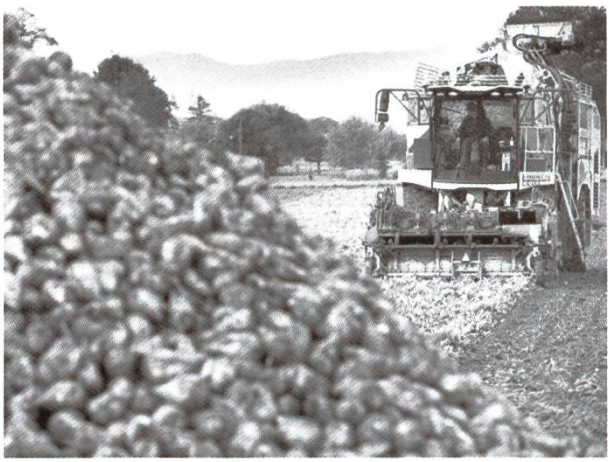

gine de multiples problèmes de santé, comme l'obésité et le diabète, en décimant les essaims de butineuses (…)

Pas de petits coléoptères des ruches découverts en Suisse en 2020 (30.11.2020 bauernzeitung.ch / BauernZeitung Online) Grâce au système de notification Apinella mis en œuvre à l'échelle de la Suisse depuis 2015, l'OSAV surveille la présence de parasites du petit coléoptère des ruches. (…). Dans un communiqué de presse l'OSAV signale qu'aucune notification n'a été signalée lors des inspections réalisées en 2020 (…)

Enfin une niche digne de nos reines… (27.11.2020, La Gazette de Martigny, Marcel Gay). Un centre de compétence apicole à 1 450 000 francs et trois satellites à 250 000 francs. Le projet est bien ficelé. L'idée originale. Le thème dans l'air du temps. Voilà pourquoi la miellerie de Vollèges a toutes les chances de voir le jour dans un proche avenir. « On ne lance pas un projet aussi ambitieux sans lui accorder une autre mission que celle dédiée aux apiculteurs. » Les autorités entremontantes ont découvert avec un vif intérêt la présentation du projet faite par Michel Rausis et Jean-Baptiste Moulin, du comité de la section apicole de l'Entremont. Nous avons demandé au président Michel Rausis de nous faire la visite de cette ruche bourdonnante qui se dessine. « Une miellerie à Sembrancher sur le territoire de la commune de Vollèges, pouvez-vous nous situer précisément son emplacement ? » « L'implantation sera faite dans une zone d'intérêt public. (…) En préambule, je préciserai que les objectifs principaux sont de renforcer le secteur apicole et de diversifier l'offre agrotouristique régionale. Je citerai aussi dans le désordre un lieu de sensibilisation au déclin des abeilles et au rôle de l'apiculture, un outil de travail pour les apiculteurs, un moyen de valoriser les produits apicoles régionaux, une vitrine pour l'apithérapie, ou encore un laboratoire pour la recherche (…) afin de sensibiliser les plus jeunes à l'environnement et au monde des abeilles en particulier, une liste d'activités a été élaborée en collaboration avec la direction des écoles de l'Entremont. Sous différents thèmes, tels que l'abeille dans l'histoire, l'abeille dans le village, de la fleur au miel ou encore la société des abeilles ou son extraordinaire anatomie, un plan d'action sera mis en place pour intégrer l'apiculture dans la formation avec un programme soutenu. Ensuite, nous voulons développer un projet touristique pour faire venir découvrir le merveilleux monde des abeilles à

des gens du monde entier (…) Une présence « internationale » est aussi prévue avec la région du val d'Aoste et de la Savoie, avec qui nous entretenons déjà des relations et des échanges annuels (…) Des relations sont déjà en cours avec le Centre fédéral de recherche apicole à Berne par son directeur et avec apisuisse, pour la préservation des intérêts apicoles en ce qui concerne la santé de l'abeille, la qualité des produits de la ruche et la sélection des abeilles ». Un espace culturel et des informations sur la biodiversité compléteront l'offre éclectique de ce complexe. « Et aussi d'une partie réservée à la santé ? » (…) Nous voulons aussi permettre de faire plus ample connaissance avec l'apithérapie. La ruche étant le plus grand laboratoire pharmacologique qui perdure dans le temps et dans l'efficacité. Une relation privilégiée avec Edith Bruchez ouvrira les portes au bien-être et à la thérapie avec les abeilles ». C'est un projet ambitieux qui demande un investissement important. « Comment allez-vous le financer ? » « Tout projet dénommé PDR est en partie financé par des fonds publics (Confédération, canton, communes sites régionales), à hauteur de l'ordre de 30 %. Une fois ce dossier développé et reconnu d'utilité, nous comptons aussi sur des crédits complémentaires en fonction des activités développées. Le solde est activement recherché auprès de la Loterie Romande, de fondations suisses, de l'Aide suisse à la montagne et des apiculteurs de la société ». « Et le public ? » « Il est bienvenu. Une analyse est en cours pour une participation financière élargie au grand public, par des actions à fonds perdu ou des prêts reconnus comme remboursables dans le temps. (…) La Société d'apiculture d'Entremont (SAE), créée en 1916, compte aujourd'hui près de 114 membres actifs pour plus de 800 ruches. Un dynamisme qui lui permet aujourd'hui déjà d'être active dans la sensibilisation du grand public et la formation continue de ses membres.

Les reines des abeilles (27.11.2020, La Gazette de Martigny) (…) Huguette Carron de Fully et Corinne Gabioud de Martigny, ont (…) en commun la passion des abeilles. Mais elles avaient surtout l'envie de parfaire leurs connaissances d'un monde complexe et tellement passionnant. Elles ont alors suivi une formation au long cours pour obtenir le brevet fédéral d'apiculture. Parcours réussi avec à la clé le fameux sésame. (…) Parmi les 24 participants de la première volée suisse romande, sept personnes venaient du Valais. On peut aussi relever qu'il y avait autant de femmes que d'hommes. Pour leur examen final, Huguette Carron a choisi de défendre un travail sur les différentes trappes à pollen que l'on trouve dans le commerce, de développer leurs caractéristiques et leur efficacité. Quant à Corinne Gabioud, elle a mis sur pied un projet touristique : « l'apitourisme ». (…)

L'Office fédéral de l'agriculture continue de tricher (01.12.2020, Petri-Heil) L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a déjà attiré l'attention à plusieurs reprises avec des volte-face douteux, des décisions non transparentes et une bienveillance à peine voilée envers les produits agrochimiques. Elle a maintenant approuvé deux pesticides synthétiques qui sont hautement toxiques pour tous les insectes. Le fait que l'agriculture industrielle alimente pratiquement le déclin de la biodiversité et de la biomasse des insectes, et donc des oiseaux, des amphibiens et des poissons, est apparemment toujours ignoré. Par exemple, alors que l'OFAG n'a pas approuvé le pesticide manifestement dangereux « Gaucho » pour la culture de la betterave sucrière, il a discrètement autorisé l'utilisation de deux autres pesticides synthétiques. Le pesticide synthétique Gazelle SG est considéré comme dangereux pour les abeilles car il attaque le système nerveux. Plusieurs études ont également démontré sa toxicité pour les coccinelles et les prédateurs naturels des pucerons. Le deuxième pesticide approuvé pour la betterave sucrière, Movento SC, est également classé comme toxique pour les abeilles, avec des effets sur le développement du couvain et la vigueur de la colonie. Plusieurs publications témoignent également du danger de ce produit pour la faune du sol, et en particulier pour les vers de terre. Ernst Frischknecht, pionnier de l'agriculture biologique, se plaint : « Par leur décision commune, le Conseil fédéral et l'OFAG font savoir à l'Union suisse des paysans (USP) et à ses alliés de l'industrie agrochimique qu'ils sont toujours prêts à défendre leur vision dépassée de l'agriculture ». « Les poisons qui sont si toxiques pour les abeilles, les organismes du sol, les invertébrés et la santé humaine ne devraient avoir aucun avenir », déclare Sonia Burri Schmassmann, présidente sortante d'apisuisse et de la Société romande d'apiculture, en rappelant un fait important : « 80 % des cultures ont besoin d'insectes pour la pollinisation. Il est crucial de maintenir la biodiversité intacte et de protéger nos écosystèmes par une interdiction définitive des pesticides de synthèse ».

Pesticides : un ravageur met dos à dos les défenseurs de la betterave et ceux des abeilles (03.12.2020 arcinfo.ch, Philippe Castella) (…) On pourrait appeler cette histoire « La guerre du sucre et du miel ». Elle oppose, d'un côté, les défenseurs des betteraves, à savoir les milieux agricoles, de l'autre les défenseurs des abeilles, à savoir les milieux écologistes. Les deux camps ont eu l'occasion de s'affronter, hier, au Conseil des Etats en lien avec des interpellations déposées par Olivier Français (PLR/VD) et Céline Vara (Verts/NE). A l'origine de cette guerre, un ravageur : le puceron vert, vecteur d'un virus, celui de la jaunisse de la betterave. (…) Afin de trancher ce conflit, la Confédération a choisi de « couper la betterave en deux », en étendant l'autorisation de deux autres pesticides, dont l'un répondant au joli nom de « Gazelle ». « Ils sont déjà utilisés en Suisse pour traiter les pommes de terre notamment », a expliqué, hier, le ministre de l'agriculture Guy Parmelin.

(…) Cette décision laisse, toutefois, une certaine amertume aux deux camps. « N'y a-t-il pas des alternatives plus douces que ces deux produits réautorisés ? », s'interroge Adèle Thorens Goumaz. (…) La sénatrice trouve également « absurde » que l'on doive importer du sucre biologique du sud de l'Allemagne, faute d'une production indigène suffisante. Et de demander de « renforcer la transition vers le bio ». De son côté, Olivier Français craint que les pesticides de remplacement ne soient pas suffisamment efficaces et que cela n'incite les betteraviers à se

tourner vers d'autres cultures moins problématiques. La betterave sucrière bénéficie, pourtant, d'un climat très favorable en Suisse. (…) Le libéral-radical dénonce une certaine hypocrisie : « On va se retrouver à devoir importer du sucre de l'étranger produit avec des pesticides qu'on interdit en Suisse. »

Cela fait bondir son camarade de parti Jacques Bourgeois. L'ancien directeur de l'Union suisse des paysans va contraindre Guy Parmelin à revenir sur le sujet dans l'autre chambre à l'heure des questions, lundi. Il a déposé une interpellation sur ce thème (…) Un autre moyen d'action est de jouer sur les droits de douane pour favoriser la production indigène, qui subit déjà une forte pression concurrentielle sur les prix. Jacques Bourgeois est l'auteur d'une initiative parlementaire en ce sens, approuvée par les Chambres, mais qui doit encore se concrétiser dans la loi. Il met en avant aussi une mesure plus ciblée sur les betteraviers touchés par le ravageur, la production de Suisse orientale ayant été plutôt épargnée. Il s'agit d'une assurance récolte sur le modèle de l'assurance grêle. L'introduction est prévue dans la nouvelle politique agricole (PA22+). Mais celle-ci est fort contestée, pour de tout autres raisons, par les milieux paysans et pourrait prendre du retard. (…)

Des livres qui changent notre regard sur le monde (09.12.2020 Basler Zeitung) La rédaction recommande ses livres de non-fiction préférés. Parmi eux : « Honigbienen - geheimnisvolle Waldbewohner », qui documente la vie des abeilles mellifères à l'état sauvage avec des photos fascinantes. Auteurs : IngoArndt et Jürgen Tautz, éditions Knesebeck, 2020, 192pp.

La carte Abeille remporte un franc succès (08.12.2020 ; 20 Minutes Online Romandie) La Chaux-de-Fonds (NE). La monnaie chaux-de-fonnière l'Abeille continue de séduire la population. En une année d'existence, plus d'un million de francs ont été chargés. Pour les autorités, ce succès démontre que le public et les entreprises ont adopté l'Abeille comme moyen de paiement auprès des partenaires de la Métropole horlogère. Ce succès s'explique par la volonté des consommateurs de soutenir leurs commerces de proximité et par le fait que plusieurs de ceux-ci offrent des avantages ou des rabais lors des paiements en Abeille, a expliqué mardi la Ville de La Chaux-de-Fonds. Les entreprises du territoire communal contribuent aussi à cette évolution en offrant des cartes

Abeille à leurs employés et à leurs clients. Actuellement, 99 prestataires acceptent la carte Abeille et 22 offrent la possibilité d'acheter ou de recharger les cartes.

Christian Mellioret, alchimiste de la nature (09.12.2020, Regards Magazine, Jennifer Segui) Restaurateur, liquoriste, apiculteur et organisateur de son propre festival de hard-rock, le Vaudois Christian Mellioret a eu mille vies. Leur fil rouge ? La passion, qu'il s'agisse de sublimer la nature dans des assiettes, des verres, des pots ou de vibrer sur des riffs de guitare. « Je n'arrêterai jamais les abeilles ! » Christian Melliorel en a la certitude : parmi tous ses hobbies devenus des métiers, l'apiculture demeurera toujours. S'occuper de ces fées pollinisatrices, le petit-fils de paysans en rêvait déjà lorsqu'il était haut comme trois pommes. C'est bien plus tard, lors d'un voyage en Grèce, que sa vocation se révèle. « J'étais sur l'île de Kos quand je suis tombé sur un apiculteur en train de travailler. Sa tenue, la fumée, les insectes qui voletaient autour de lui. » Dès son retour en terre vaudoise, direction l'école de Marcelin pour débuter sa formation. « Si tu aimes tes abeilles, tu auras du miel ! » assure celui qui comptabilisait, l'an passé, pas moins de douze ruchers. Car à la passion s'est ajoutée l'innovation. « J'ai lu un article sur les ruches installées sur les toits de Paris. J'ai trouvé celte idée épatante et j'ai voulu la transposer à Lausanne. » Et son idée d'abeilles fait mouche ! De grandes entreprises l'invitent à installer ses colonies sur leurs toits ou dans leurs espaces verts environnants, en échange de ses soins et d'une certaine quantité de pots de miel. A Ouchy, les abeilles bénéficient même d'un hébergement cinq étoiles au coeur du parc du Beau-Rivage Palace. Leur production 100 % locale figure à la table des petits déjeuners de l'hôtel et sur le chariot de fromages du restaurant Anne-Sophie Pic. Si Christian Mellioret, soucieux de réduire (un peu) ses activités, a décidé de transmettre cette année les ruches de l'établissement à un autre apiculteur, son nom figure toujours à la carte de la table doublement étoilée à la rubrique spiritueux.(...)

Des abeilles utilisent des excréments pour repousser les frelons (11.12.2020, Keystone ATS) Comme toutes les abeilles, l'espèce asiatique Apis cerana ne fait pas le poids face aux attaques de frelons géants tels que *Vespa soror* ou *Vespa mandarinia*. D'abord parce que ces derniers sont environ « quatre à cinq fois plus grands », explique à l'AFP Heather Mattila, professeure de biologie à l'Université américaine de Wellesley. Ensuite parce que là où un frelon, comme *Vespa velutina*, attaque en solitaire, les espèces géantes « exécutent aussi des attaques en groupes », poursuit l'auteure de l'étude, parue mercredi dans Nature Communications. Typiquement, un « éclaireur » va marquer chimiquement une ruche en s'y frottant le ventre avant d'y retourner avec jusqu'à cinquante congénères. Leur objectif est « de prendre le

contrôle de la ruche, en tuant toutes les ouvrières ou en les chassant, avant de pénétrer dans le nid, d'en prendre les larves et de les ramener à leur maison pour nourrir leur couvaison », explique H. Mattila. Les abeilles ne manquent pas de ressources pour s'opposer à ces raids. En utilisant par exemple une technique dans laquelle une centaine d'abeilles, en s'agglutinant autour du frelon, forment une boule dont la chaleur le tue. Mais c'est la première fois que des chercheurs observent l'utilisation d'excréments. Il a fallu de la chance, lors d'un séjour au Vietnam de son collègue et co-auteur de l'étude Gard Otis, pour comprendre « ce qu'était cette chose autour de l'entrée des ruches ». Quelques apiculteurs avaient bien remarqué le drôle de ballet de leurs abeilles déposant quelque chose après une attaque de frelons, mais un seul a émis l'hypothèse que le matériau provenait des bouses laissées dans son champ par les buffles d'eau. « Nous pensions que c'était insensé parce que les abeilles ne récoltent pas d'excréments », dit Heather Mattila, en rappelant qu'il s'agit d'un insecte particulièrement propre et soigneux. Mais de fait, c'est bien ce qu'elles font, en appliquant une constellation de morceaux de bouse ou de fientes de poulet à l'entrée de leur ruche après une attaque ou quand elles détectent le marquage de leur ruche par un frelon éclaireur. Et plus ce « marquage » est dense, plus il est efficace, a constaté l'équipe de chercheurs en étudiant trois ruchers pendant deux mois d'automne, à une période où les frelons géants multiplient leurs attaques pour subvenir aux besoins de leurs propres nids. En moyenne, les frelons ont passé quatre fois moins de temps à l'entrée de la ruche quand elle était constellée d'excréments. Et surtout « le grignotage de l'entrée était réduit d'un tiers », précise la Pr. Mattila. Car à cause de leur taille, les frelons ne peuvent pénétrer dans la ruche que en entamant l'entrée avec leurs mandibules. « Repoussoir » Les scientifiques ont la « preuve que les excréments servent de repoussoir », en notant un moins grand nombre de raids. Ils suggèrent aussi que leur odeur pourrait masquer celle de la ruche ou le marquage laissé par un frelon éclaireur. Mais Heather Mattila avoue ignorer le principe actif qui est à l'œuvre. Serait-ce un produit de la digestion ? Ou plutôt « très probablement, quelque chose qui est recyclé dans la nourriture des animaux » (buffles, cochons ou poulets), comme une sorte de plante ? Ou, plus prosaïquement, l'excrément lui-même ? Elle mentionne deux études récentes décrivant comment une abeille japonaise mouchète l'entrée de sa ruche avec des morceaux de plante mâchés, et supposant que cela perturberait les signaux chimiques utilisés par les frelons. De là à imaginer qu'il suffirait de protéger les ruches avec des excréments, il n'y a qu'un pas que la scientifique déconseille de franchir. « Ce serait une très mauvaise idée, les abeilles cherchent à utiliser quelque chose de bien particulier et il faut comprendre ce que c'est ». Sans parler du risque de dénaturer le miel qu'elles produisent.

C'est possible et aussi rentable (16.12.2020, Courrier de lecteur, La Liberté Charles Girardin Apiculteur, Cheyres) « Je réagis au titre provocateur de l'édition du 3 décembre, « La guerre du sucre et du miel ». Tout faux. Hélas les abeilles ne sont qu'un pan de la destruction causée à la nature par les pesticides quels qu'ils soient. Les néonicotinoïdes quant à eux polluent non seulement les plantes de la fleur à la racine, mais polluent la terre, les rivières, les lacs, les nappes phréatiques et tout ce qui les touche. Quand on sait que leur rémanence peut infecter la terre plusieurs années durant, on mesure mieux le désastre écologique qu'entraîne leur utilisation. La rotation des cultures indispensable à l'agriculture renforce cette dégradation. Toutes les terres arables sont ainsi infectées. Avec raison la Confédération verse chaque année des sub-

ventions par milliards aux agriculteurs pour leur permettre d'exploiter leurs terres et participer à l'alimentation de la population. Mais là où le bât blesse, c'est qu'on arrose de subventions une agriculture trop peu soucieuse des problèmes environnementaux. Aussi ces subventions devraient être versées prioritairement à des agriculteurs qui pratiquent une agriculture durable et écologique ou s'engagent à le faire. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à s'y mettre. De nombreux témoignages démontrent que c'est non seulement possible, mais rentable. Les alternatives existent, elles méritent d'être mieux étudiées. Ça pourrait coûter encore plus cher. Pourquoi pas, si c'était pour sortir de la spirale infernale production = destruction. La population de plus en plus nombreuse à se tourner vers une alimentation bio montre bien qu'elle est prête à participer à cette transformation. »

Le Conseil national veut lutter contre la disparition des insectes (17.12.2020, Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans, des Amis de la Nature Suisse, d'apisuisse et de Dark-Sky) Le Conseil national a adopté aujourd'hui la motion de commission (20.3010) sur le thème de la disparition des insectes. A l'origine des discussions, la pétition « Elucider la disparition des insectes » (…) , avait permis de récolter 165 512 signatures en 100 jours. La motion adoptée aujourd'hui demande ainsi que des mesures concrètes soient développées afin d'enrayer le phénomène de disparition des insectes. Les pétitionnaires s'en réjouissent énormément et encouragent, dès à présent, le Conseil des Etats à adopter lui aussi la motion. La protection des insectes est essentielle pour assurer la préservation des écosystèmes et nos besoins fondamentaux ! (…)

Pour les insectes, mais pas à pleins gaz (19.12.2020 Schweizer Bauer, Niel Salzmann) (…) Le syndicat des agriculteurs, les Amis de la Nature et les apiculteurs se félicitent de la décision du Conseil national de lutter contre la mortalité des insectes. (…) Cependant, les partis conservateurs ont affaibli de manière décisive la proposition au sein de la commission. Ils encouragent le Conseil des Etats à adopter également la motion dans les plus brefs délais. La protection des insectes, disent-ils, est essentielle pour assurer la préservation de nos écosystèmes et de nos moyens de subsistance. Comment cela se fait-il ? Tout récemment encore, lors des débats au Conseil national et au Conseil des Etats ces deux dernières semaines, l'Union suisse des paysans a dû entendre des critiques selon lesquelles elle n'en faisait pas assez pour protéger l'environnement. En y regardant de plus près, il apparaît clairement que cette proposition a beaucoup à offrir. (…) Suite à la pétition présentée par les associations susmentionnées, la commission de l'environnement du Conseil national a élaboré une motion de commission. Le Conseil fédéral est ainsi invité à mettre en œuvre sans délai les plans d'action sur la biodiversité, la santé des abeilles et les produits phytosanitaires. (…) le Conseil fédéral devrait rapidement soumettre au Parlement un paquet complet avec les adaptations juridiques nécessaires ainsi que des objectifs et mesures ambitieux, vérifiables et programmés, pour la protection

et la promotion des insectes en Suisse. « Cela devrait couvrir tous les domaines, y compris la mise à disposition des ressources humaines et financières supplémentaires nécessaires », selon le texte de la proposition. Cela ressemble à une protection de l'environnement à plein régime. (…) Il indique, par exemple, que « les coûts d'assainissement pour les seuls biotopes nationaux, qui sont dus à des déficits de mise en œuvre, s'élèvent à 1,6 milliard de francs suisses. Environ 16 000 km de cours d'eau sont dans un mauvais état, 4000 km devraient être revitalisés (renaturalisés) d'ici 2090, et il faut accélérer ce processus. Le rapport indique également que de nombreuses prairies, qui sont considérées comme des zones de promotion de la biodiversité, présentent une diversité végétale insuffisante. Il faut l'améliorer, les petites structures doivent également être préservées (…) La proposition concernant les zones humides, qui fournissent des habitats à de nombreux insectes, est particulièrement drastique : sur environ un tiers des zones drainées (environ 70 000 ha), il faut s'attendre à un besoin de renouvellement du drainage dans les 10 à 20 prochaines années. Dans le même temps, les projets de rénovation d'environ un tiers des zones devraient renoncer à leur renouvellement. Un tiers de 70 000 ha, soit 7777 hectares, serait ainsi largement retiré de la production alimentaire. Mais aussi à l'intérieur des zones d'habitat, selon le rapport, il faudrait faire plus pour l'équilibre écologique, et réduire les émissions d'ammoniac, car il y a trop d'aliments utilisés en Suisse pour les animaux. La protection des insectes devrait avoir plus de poids dans l'homologation des pesticides, les prairies écologiques ne devraient pas être fauchées avec des faucheuses conditionneuses et, et, et, et. (…) Comment la motion a-t-elle été désamorcée ? La commission du Conseil national l'a modifiée le 11 février 2020 (…) pour inclure la phrase suivante : « Les mesures proposées au Parlement dans un paquet doivent être pondérées et classées par ordre de priorité en fonction de leur efficacité et de leur praticabilité ». Tout ne doit donc pas être mis en œuvre en une fois, ni nécessairement, ni à n'importe quel prix. Il n'y a pas eu d'opposition à la motion et le Conseil national a approuvé la motion modifiée sans discussion.

Destruction des nids de frelons asiatiques sans produits chimiques (Newsletter www.pollinis.org) : Après plus de cinq ans de travail pour élaborer une solution viable de lutte sans chimie contre le frelon asiatique, les premiers résultats probants sont maintenant là ! Depuis le début de l'automne, le prototype de lutte contre le frelon asiatique de POLLINIS, baptisé « HeatNest », est à l'épreuve sur le terrain. Testé par des désinsectiseurs professionnels engagés aux côtés de POLLINIS, le prototype « HeatNest » combinant air et vapeur a pu être utilisé avec succès sur des nids de frelons lors d'interventions au mois de novembre en Vendée puis en décembre en Île-de-France. « HeatNest » fonctionne par une injection d'air et/ou de vapeur d'eau dans le nid qui diffuse la chaleur à une température létale pour les frelons et les larves. Equipé d'un tube perforé avec une tête pouvant percer les nids, il est fixé sur une perche

télescopique classique permettant d'atteindre les nids de frelons accrochés en hauteur dans les arbres. L'appareil à vapeur simple est prévu pour fonctionner plus facilement sur les nids primaires, construits au printemps. Plus petits (de la taille d'une orange jusqu'à celle d'un ballon de basket) et se trouvant à moins de 3 mètres de haut, ils sont généralement à l'abri des intempéries, sous un toit, dans une cabane ou un garage… L'appareil plus puissant combinant air et vapeur permet de traiter les nids les plus gros, dits secondaires, qui abritent une colonie mature et sont construits plus tard dans l'année. Un réservoir d'eau chauffée jusqu'à vaporisation est surmonté d'un ventilateur qui envoie la vapeur dans le tube perforé. Alimenté par une source électrique, l'appareil doit généralement être branché sur générateur d'une puissance de 2 kW.

Publicité

BIP
BIOLOGISCHES INSTITUT
FÜR POLLENANALYSE

Chères apicultrices, chers apiculteurs,

Nous souhaitons vivement vous remercier pour la confiance témoignée, pour les nombreuses analyses que nous avons pu effectuer durant cette année difficile. Nous sommes toujours fascinées et émerveillées par la variété des miels suisses.

De tout cœur, nous vous souhaitons ainsi qu'à vos familles le meilleur pour l'année 2021.

Katharina Bieri et Petra Boltshauser

Talstrasse 23, 3122 Kehrsatz
katharina.bieri@pollenanalyse.ch - 031 961 80 28

distributeur
de la
BOISSELLERIE
PETITE
fabrication française
de ruches et éléments
de ruches
bois du Jura

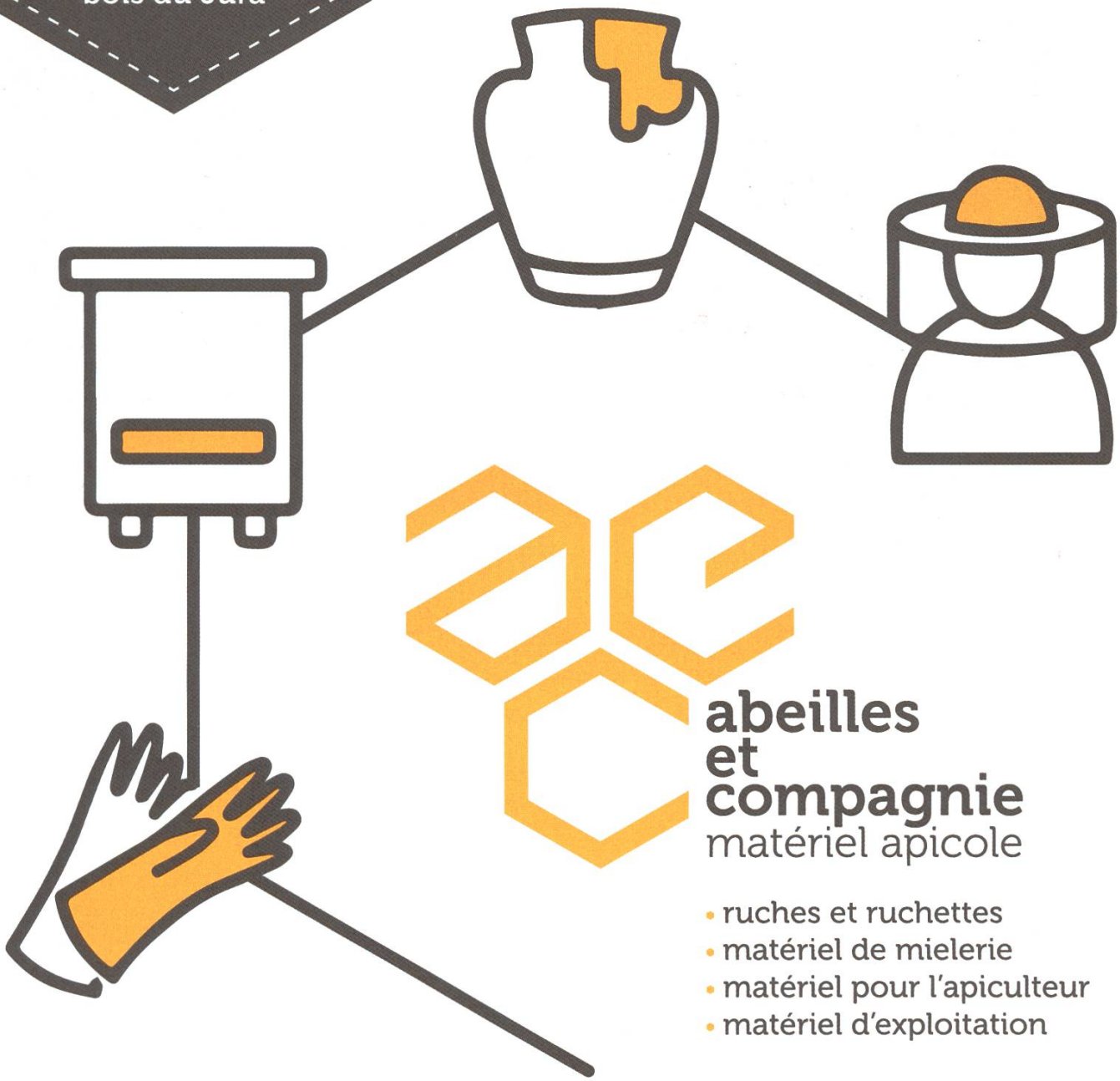

abeilles et compagnie
matériel apicole

- ruches et ruchettes
- matériel de mielerie
- matériel pour l'apiculteur
- matériel d'exploitation

abeilles et compagnie sàrl | Benoît Kramer • Apiculteur • Oppens
+41 78 742 03 75 | **abeillesetcompagnie.ch**